

Arrêté n°26 06 03 P
Arrêté portant composition du jury d'admission du Master délocalisé au Luxembourg
Domaine « Sciences, Technologie, Santé », Mention « Informatique »,
de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard
Et de la Chambre des salariés du Luxembourg

Le directeur

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation ;
Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM,
Vu les statuts de l'établissement ;
Vu le règlement des études Masters de l'année universitaire 2026-2027.*

Arrête

Article premier :

Le jury d'admission pour la deuxième année du Master délocalisé au Luxembourg, Domaine « Sciences, Technologie, Santé », Mention « Informatique », Parcours « Data sciences, infrastructure cloud et sécurité » et « IA et Santé » de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard et de la Chambre des salariés du Luxembourg pour l'année universitaire 2026-2027 est composé comme suit :

Président du jury : Amir HAJJAM EL HASSANI

Membres du jury :

- Mylena RUNGE (CSL)
- Samuel AMET
- Sid Ahmed LAMROUS
- Olivier GRUNDER
- Serge IOVLEFF

Article 2 :

Le jury d'admission pour la deuxième année du Master délocalisé au Luxembourg, Domaine « Sciences, Technologie, Santé », Mention « Informatique », Parcours « Data sciences, infrastructure cloud et sécurité » et « IA et Santé » de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard et de la Chambre des salariés du Luxembourg pour l'année universitaire 2026-2027 se réunira le :

- Mercredi 10 juin 2026 à 13h00 –UTBM-Chambre des salariés du Luxembourg

Article 3 : Transmission, Publication et Exécution

La Directrice générale des services de l'UTBM est chargée de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 8 juin 2026

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain Montavon

